

et TRIPET (1972). Il comprend la vallée de La Brévine et la partie orientale de la vallée des Verrières soit une superficie de 128,65 km<sup>2</sup> (TRIPET, 1972). La relation entre les eaux de la vallée de La Brévine, particulièrement celles qui sont absorbées par l'emposieu du Moulin du Lac (Les Taillères), supposée depuis deux siècles au moins, a été prouvée par des colorations effectuées entre 1900 et 1904 par H. Schardt dans les pertes de l'Anneta, du Moulin du Lac, de La Brévine et du Moulinet (voir: emposieu du Moulin du Lac, NE 20.9). L'appartenance au bassin alimentaire de la source de l'Areuse de la partie orientale de la vallée des Verrières a été établie par une coloration effectuée dans l'emposieu de Belle Perche (NE 62.3), à l'est du village des Verrières; cette coloration est également due à H. Schardt. L'eau de l'Areuse actionnait autrefois de nombreuses usines établies au fil de la rivière, de sa source à son embouchure dans le lac de Neuchâtel; la plupart d'entre elles ont actuellement renoncé à l'énergie hydraulique; il subsiste cependant plusieurs usines hydroélectriques (Le Plan de l'Eau, Les Moyats, Combe Garot, Le Chanet, etc.). Il importait donc de chercher à régulariser le plus possible le débit de la source de l'Areuse. A plusieurs reprises, on songea à obstruer les orifices de l'émergence pour retenir à l'intérieur des fissures de la masse calcaire une réserve que l'on aurait pu utiliser à volonté; devant les aléas que présentait une telle entreprise, il y fut renoncé au profit d'une autre solution, l'exhaussement du seuil d'écoulement du lac des Taillères dans l'emposieu du Moulin du Lac. Ce travail effectué en 1926 a pour effet de relever de 5,50 m le niveau naturel du lac et crée une réserve utilisable de 2 215 000 m<sup>3</sup> servant à compléter en période d'étiage le débit insuffisant de l'Areuse.

La source de l'Areuse et son bassin d'alimentation ont fait l'objet de plusieurs travaux spécialisés importants auxquels le spécialiste pourra se reporter, signalons pour l'hydrogéologie: SCHARDT (1904a), BURGER (1959) et TRIPET (1972) et pour la géochimie: MISEREZ (1973).

g L'importante force motrice fournie par les eaux de la source de l'Areuse a probablement été utilisée dès l'établissement des premiers colons dans le Haut Val de Travers.

En 1337, un acte du comte Rollin mentionne déjà les moulins de l'Areuse. Un second acte plus explicite daté de 1373 cite deux moulins, celui des Verrières qui devait se trouver le plus près de la source et celui de Saint Sulpice.

En 1677, Guillaume Dubied obtint une concession l'autorisant à construire à La Doux un moulin à papier qui connut des heures de gloire et qui subsista durant plus de deux siècles avant de céder sa place en 1890 à une importante fabrique de pâte de bois.

Vers 1750, soit à l'apogée de l'utilisation de la force motrice hydraulique, l'activité industrielle

était intense; un auteur de cette époque décrit le quartier de La Doux (entre le village et la source) de la manière suivante:

« ... Au sortir du rocher, elle fait travailler un moulin à papier, très réputé par la bonté de son ouvrage; après le moulin à papier vient un moulin à grains avec scie; après quoi vient un autre bâtiment où il y a un moulin, forge, martinet, foule et teinture, scie et battoir; vient ensuite un autre moulin, après quoi on trouve encore un grand bâtiment où il y a un moulin, scie, martinet et forge; après quoi vient le bâtiment du moulin des Verrières appartenant à M. le major de Roy où il y a quatre meules qui jouent à l'ordinaire; il y a huilière, battoir, scie et foule... »

Actuellement, il ne reste pratiquement plus que des vestiges des anciens rouages qu'actionnait l'Areuse, si ce ne sont quelques pans de murs dans lesquels sont encastrées de nombreuses meules attestant encore aujourd'hui de l'importance industrielle du lieu.

Aujourd'hui, les eaux de la source de l'Areuse font fonctionner une petite usine électrique et en aval de l'usine, elles actionnent encore trois anciennes machines; elles alimentent également en eau potable le village de Saint Sulpice.

- / ALLAMAND 1836; BERNOULLI 1783; BOREL 1925; BOY DE LA TOUR 1917; BRANDT 1975; BUCH, de 1803; BURGER 1959; BURGER, MARCE, MATHEY et OLIVE 1971; CAUMONT 1838; DESOR 1858; Dict. géogr. Suisse 1902-10; EBEL 1809-10; FERRIER 1901; JACCARD 1883, 1885, 1886; JEANNET 1926; KIRALY 1973; MACHACEK 1905; MARTENET 1922, 1924; MATHEY 1974; MATHEY et SIMEONI 1971; MISEREZ 1971, 1973, 1975; OSTERWALD 1766; QUARTIER-LA-TENTE 1893-1925; RICKENBACH 1925; RITTER 1900; ROUSSEAU 1763; SCHARDT 1904a, 1904b, 1905; SCHARDT et HOTZ 1904; SIEGFRIED 1851; TRIPET 1972.

(Voir aussi liste bibliographique de l'emposieu du Moulin du Lac, NE 20.9.)

## 60.2. La BAUME (fig. 118)

(gr. de La Baume, Baume de Saint Sulpice)

a f.1163 - 532,725/199,075 - 1171 m

Par le Haut de la Tour, les Parcs, gagner la Prise Fégé puis, par un chemin forestier, monter à la ferme de La Baume. La cavité s'ouvre curieusement à 10 m de la façade principale de la ferme.

b D = env. 80 m, P = env. — 40 m

Un muret de pierre sèche entoure l'orifice de la cavité. Le porche, spacieux, creusé au ras du sol donne sur une galerie descendante, large de 8 à 15 m, haute de 7 à 12 m. Cette galerie aisément visitable, au sol constitué d'éboulis et de gros blocs semble se terminer à une cinquantaine de mètres de l'entrée; en fait, il